

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 4-8 juin 2007



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2007/16

25 octobre 2007

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.A/2007/15.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2007/EB.A/1	1
RAPPORTS ANNUELS	
2007/EB.A/2	4
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2007/EB.A/3	5
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2007/EB.A/4	6
2007/EB.A/5	6
2007/EB.A/6	7
2007/EB.A/7	7
2007/EB.A/8	8
2007/EB.A/9	9
2007/EB.A/10	10
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2007/EB.A/11	12
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	
2007/EB.A/12	13
2007/EB.A/13	13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
2007/EB.A/14	15
2007/EB.A/15	15
2007/EB.A/16	15
2007/EB.A/17	15
2007/EB.A/18	15

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DU BUREAU RÉGIONAL DU PAM AU SOUDAN

2007/EB.A/19	Rapport des membres du Bureau du Conseil d'administration du PAM sur leur visite au Soudan	17
--------------	--	----

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

2007/EB.A/20	Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours de l'IPSR régionale Afrique australe 10310.0	18
2007/EB.A/21	Projet de développement — Malawi 10581.0	18
2007/EB.A/22	Rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite au Malawi et en Zambie	18

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

2007/EB.A/23	Projet de programme de pays — Cameroun 10530.0 (2008–2012)	20
2007/EB.A/24	Projet de programme de pays — Mali 10583.0 (2008–2012)	20
2007/EB.A/25	Projet de programme de pays — Sierra Leone 10584.0 (2008–2010)	20
2007/EB.A/26	Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des membres des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Libéria	20

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

2007/EB.A/27	Interventions prolongées de secours et de redressement — Territoire palestinien occupé 10387.1	22
--------------	--	----

PRÉSENTATION RÉGIONALE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES		23
--	--	----

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2007/EB.A/28	Coopération entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome	24
--------------	---	----

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2007/EB.A/29	Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2006	25
2007/EB.A/30	Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures)	26

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT		27
---	--	----

QUESTIONS STRATEGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Déclaration de stratégie de la Directrice exécutive (2007/EB.A/1)

1. Le Président a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil et à la nouvelle Directrice exécutive du PAM qui a elle-même salué le travail accompli par son prédécesseur et a accueilli les représentants des autres organismes installés à Rome et les membres du Conseil. La Directrice exécutive a ensuite présenté sa déclaration de stratégie, insistant sur l'importance de pratiques optimales en matière de partenariats, de gouvernance et de gestion. Elle a rendu hommage au personnel du PAM, compte tenu notamment des dangers qu'ils doivent affronter sur le terrain. Elle a rappelé qu'on se rapproche de l'année de réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement qui vise à diviser par deux le nombre de personnes souffrant de la faim. La Directrice exécutive a confirmé le rôle joué par les États membres dans la prise en charge des programmes et en tant que donateurs et bénéficiaires, et a noté que les stratégies devraient être ajustées pour relever les défis d'un environnement de fonctionnement en pleine évolution en raison notamment du changement climatique, de la hausse du prix des denrées alimentaires et du carburant, de la diminution du volume des excédents dans le monde de produits alimentaires et du développement des biocarburants.
2. La Directrice exécutive a souligné l'importance des partenariats avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et de la participation du PAM à l'initiative "Unis dans l'action" des Nations Unies. Elle a attiré l'attention des participants sur l'efficacité des Entrepôts de matériel destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies, les effets bénéfiques des achats locaux pour les petits exploitants, le rôle des dispositifs de protection alimentaire et l'impact du VIH/sida sur la sécurité alimentaire. Elle a mentionné spécialement les succès du PAM, comme la réduction de la malnutrition au Soudan, et a insisté sur l'augmentation du nombre des personnes déplacées à l'intérieur du pays en Somalie ainsi que sur le travail accompli par le PAM en République populaire démocratique de Corée, en Éthiopie, sur le territoire palestinien occupé, au Sri Lanka et au Zimbabwe. Elle a fait remarquer que la faim pourrait être aussi bien une cause qu'une conséquence des conflits.
3. La Directrice exécutive a affirmé qu'il est nécessaire d'établir des passerelles entre l'aide humanitaire d'urgence et le développement à long terme. Elle a encouragé l'emploi du terme "transfert" de préférence à "stratégie de retrait" dans le but d'accentuer l'intérêt porté par le PAM à la création d'une capacité d'action locale contre la faim; l'ensemble d'instruments mis en œuvre par le PAM pour briser le cycle de la famine devrait être développé, et l'Organisation devrait rechercher davantage de transparence et un plus grand niveau de responsabilité. Toutes ces questions devraient être examinées dans le contexte du processus de planification stratégique.
4. Le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA) a parlé des enjeux de la lutte contre la pauvreté et la faim, citant la croissance démographique et l'expansion de la classe moyenne comme des facteurs qui contribuent à rendre nécessaire d'augmenter la production de céréales et de viande. Il a reconnu la nécessité pour les Nations Unies de travailler collectivement, évoquant l'objectif de convergence sur le terrain du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), et a encouragé l'action sur deux fronts qui consiste à nourrir ceux qui ont faim tout en appuyant l'agriculture durable. Le Directeur général adjoint de la FAO a réaffirmé l'importance



d'améliorer la collaboration entre les trois organismes des Nations Unies qui ont leur siège à Rome: selon lui, ce partenariat se développe actuellement dans les domaines de la coopération, de l'élaboration des politiques, des investissements et des interventions d'urgence, mais doit devenir encore plus efficace dans celui de la lutte contre la faim.

5. Le Directeur général du Service humanitaire de la Commission européenne (ECHO) a mis l'accent sur l'importance de recourir à la consultation dans le processus de planification de gestion et de procéder à des analyses diligentes et approfondies des besoins. Il a apporté son soutien au projet de renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence (SENAC), et à la coordination de la logistique et à l'amélioration de l'analyse de la sécurité alimentaire, et a encouragé le PAM à établir des partenariats solides dès le début des interventions. Il a reconnu la valeur de contributions en espèces non assorties de conditions et des achats locaux et régionaux.
6. À leur tour, les membres du Conseil ont unanimement souhaité la bienvenue à la nouvelle Directrice exécutive, en la félicitant de ses remarques et de sa décision de placer en tête de ses priorités une visite des sites d'intervention de terrain.
7. Les membres du Conseil ont exprimé leur inquiétude quant aux effets des conflits, du changement climatique, de la réduction des excédents de produits alimentaires et de la hausse des prix, en relation notamment avec l'exploitation des biocarburants. Ils ont encouragé le PAM à privilégier la réduction des risques, la prévention des catastrophes et la mise en place de systèmes d'alerte rapide. Certains ont constaté avec inquiétude que la faim n'avait pas reculé.
8. Les membres du Conseil ont souligné l'importance que présentent l'intégration des sexes et l'amélioration de la participation des femmes à chaque stade de la chaîne de distribution de vivres. Ils ont préconisé une intensification de l'action visant les OMD relatifs aux femmes et ont attiré l'attention des participants sur l'importance de la protection sur le terrain. Ils ont applaudi les programmes d'alimentation scolaire, en soulignant les avantages que ces programmes présentent pour les filles.
9. L'intensification de la coordination entre les différentes organisations installées à Rome a également été encouragée: ces organisations doivent travailler en toute transparence pour que les ressources parviennent bien à ceux qui en ont besoin. Les membres du Conseil ont souhaité une amélioration de la coordination au niveau des pays et apporté leur appui aux partenariats avec la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé, qui constituent des moyens d'établir des passerelles entre les secours, le redressement et le développement. Le Conseil s'est félicité des compétences de base du PAM en matière d'intervention humanitaire d'urgence et de logistique, mais a suggéré que ces activités pourraient être élargies par le biais de partenariats. Certains membres ont demandé qu'une plus grande attention soit portée à la question du développement.
10. Le Conseil a souligné à quel point des priorités claires, un fonctionnement transparent et l'amélioration des contrôles étaient importants pour mobiliser davantage de fonds. Des membres ont rendu hommage au travail réalisé par le PAM pour élargir la gamme de donateurs, en l'encourageant à rechercher des financements pluriannuels non assortis de restrictions. Cependant, certains membres ont fait remarquer que les contraintes financières imposaient une orientation claire et une efficacité accrue; les budgets doivent être établis avec prudence. Le PAM a été encouragé à tenir dûment compte de la représentation géographique dans ses recrutements. Certains membres du Conseil se sont déclarés favorables au recrutement de personnel local et se sont demandé si des agents permanents étaient réellement nécessaires dans certains domaines fonctionnels.



11. Plusieurs membres du Conseil ont insisté sur l'importance d'améliorer l'évaluation des besoins et l'analyse de la sécurité alimentaire afin de renforcer le ciblage. On a demandé à diverses reprises de privilégier l'approvisionnement local, qui favorise le développement, et d'investir dans le cadre de projets Vivres contre travail (VCT) et Vivres au profit de l'éducation (VPE) lorsque les conditions le permettent. Le PAM a été incité à appuyer les achats aux petits agriculteurs, et la nécessité d'une assistance technique a été soulignée. Des membres du Conseil ont mis l'accent sur l'importance du renforcement des capacités nationales pour prévenir les crises, rendre les transferts d'activités possibles et améliorer la transition des secours au développement.
12. En réponse, la Directrice exécutive a reconnu le potentiel économique croissant que présentent de nouvelles sources de fonds et de compétences, comme le Brésil, la Chine, l'Inde et la Fédération de Russie. Elle a reconnu l'importance du rôle des femmes en tant que bénéficiaires de l'aide et agricultrices ainsi que l'efficacité de stratégies telles que les rations à emporter pour les filles et les cartes de rationnement attribuées aux femmes; elle a appelé à déployer des efforts particuliers pour renforcer les capacités des femmes et de façon à leur permettre de prendre part à la vie économique.
13. La Directrice exécutive est convenue qu'il était difficile de distinguer les secours de l'action pour le développement dans les situations complexes et qu'il fallait déterminer les principes fondamentaux et les outils adéquats dans chaque cas. Le PAM juge nécessaire d'aider les pays à se doter de capacités nouvelles, notamment dans les domaines du déminage et de la construction de routes, afin de pouvoir procéder aux transferts d'activités requis, mais l'absence d'acteurs expérimentés présents localement constitue souvent un obstacle. Il est important d'identifier les acteurs auxquels les activités peuvent être transférées quand aucun partenaire gouvernemental n'est disponible. Il faudrait porter une attention particulière à la viabilité durable des activités de développement; à cette fin, il faudrait renforcer les institutions et les capacités locales. Il faudrait envisager d'augmenter les investissements pour la préparation aux catastrophes. La Directrice exécutive a ensuite noté que la réduction des coûts est un moyen d'atteindre un plus grand nombre de personnes par des interventions adaptées, mais elle a averti que les achats sur place ne constituent pas une panacée car les marchés locaux et les populations concernées ne peuvent pas toujours s'adapter à un volume considérable d'achats; les achats régionaux peuvent alors se révéler plus coûteux que les expéditions provenant de l'extérieur. Le marché émergent des céréales destinées à la production de biocarburants pourrait ouvrir des débouchés aux agriculteurs pauvres.
14. La Directrice exécutive a reconnu la nécessité d'une démarche collégiale et constructive sur les questions de gouvernance et d'évaluation, et elle s'est engagée à renforcer la diversité au sein du personnel du PAM afin de favoriser la multiplicité des optiques parmi les responsables. Elle a conclu en soulignant l'importance d'un redressement durable pour aider les populations à subvenir à leurs besoins alimentaires et, surtout, à garder leur dignité.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel sur les résultats de 2006 (2007/EB.A/2)

15. Le Secrétariat a présenté le Rapport annuel sur les résultats de 2006, outil important de comptabilité et de gestion permettant d'identifier ce qui a été fait pour renforcer les points forts et corriger les points faibles, et montrant aussi comment l'aide alimentaire change la vie des populations touchées par l'insécurité alimentaire ou victimes de crises. Le rapport met en évidence la volonté du PAM d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de mettre un terme à la faim.
16. Le Conseil a approuvé le rapport annuel de 2006, en notant avec satisfaction les améliorations apportées à sa structure, sa clarté et son contenu. Des membres du Conseil ont formulé des observations sur l'utilité du document aux fins de la planification stratégique, de l'élaboration des politiques et de la gestion et souligné que les enseignements et les analyses contenus dans le rapport contribueraient à l'élaboration du Plan stratégique et du Plan de gestion du prochain exercice biennal. La proportion de plus en plus faible de dons multilatéraux, la dépendance persistante à l'égard des 10 principaux donateurs et la part des produits alimentaires dans les coûts du PAM ont particulièrement suscité l'inquiétude des membres du Conseil.
17. Le Conseil a pris note des difficultés opérationnelles rencontrées en 2006, notamment dans le cadre des opérations complexes menées au Soudan, plus grande intervention d'urgence du PAM, et au Liban, seule opération d'urgence lancée par le Programme en 2006. Des membres du Conseil ont constaté que la place accordée aux enseignements et à l'apprentissage était satisfaisante, et que le Secrétariat devrait mettre ces enseignements en pratique à l'avenir. Des membres se sont félicités de l'analyse sur le financement anticipé et de l'ouverture d'esprit dont fait preuve le PAM pour étudier l'évolution de la problématique hommes-femmes. Le Conseil a souligné une nouvelle fois l'importance de travailler en partenariat, importance affirmée clairement dans le rapport annuel sur les résultats de 2006, en attirant l'attention sur la réforme des Nations Unies et la contribution que le PAM continue d'y apporter. Des membres du Conseil ont tenu à marquer l'intérêt qu'ils portaient à l'évaluation des résultats des modules d'action groupée. Certains membres ont souhaité obtenir des précisions sur la conformité des résultats du PAM avec les OMD et demandé à ce que les résultats soient examinés plus en profondeur dans le rapport annuel.
18. Des membres du Conseil ont été d'avis que le rapport avait été considérablement amélioré par rapport au précédent, mais ont demandé que l'amélioration de la définition des indicateurs et des cibles et de la mesure des résultats se poursuive. Le Conseil a pris note de la nécessité d'améliorer le suivi et de faire encore progresser la gestion axée sur les résultats; il serait utile de prévoir davantage d'analyses des tendances et d'indicateurs d'efficacité. Certains membres ont en particulier demandé d'inclure des indicateurs pour mesurer l'efficacité des partenariats et demandé au Secrétariat de fournir plus de précisions sur la convergence entre les activités du PAM et les OMD. Le Conseil a également demandé que l'aide alimentaire et les intrants soient évalués du point de vue de la qualité.
19. En réponse, le Secrétariat a souligné que les résultats du PAM étaient en phase avec les OMD; l'aide fournie par le PAM en 2006 avait particulièrement contribué à la réalisation du premier OMD. Le Secrétariat a également fait ressortir que le PAM s'employait à améliorer les indicateurs et la définition des cibles. Les recommandations de l'évaluation continueraient d'être prises en compte dans l'ensemble du rapport annuel sur les résultats,



mais elles figureraient dans un document distinct soumis au Conseil pour traiter des évaluations et des recommandations formulées pendant l'année. Le Secrétariat a réitéré son engagement d'établir des partenariats et d'œuvrer pour que l'aide alimentaire fasse partie intégrante d'un ensemble d'interventions.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

Rapport intérimaire sur les mesures prises par la direction suite à l'évaluation externe de la politique du PAM visant à favoriser le développement (2007/EB.A/3)

20. Présentant le rapport intérimaire, le secrétariat a fait état des progrès considérables accomplis dans la mise en oeuvre des mesures décidées par la direction suite à l'évaluation externe de la politique du PAM visant à favoriser le développement. L'aide au développement a été recentrée sur cinq domaines prioritaires où l'aide alimentaire est particulièrement utile; des mesures ont été prises pour améliorer la qualité des activités de développement du PAM. L'évaluation externe avait dégagé un certain nombre de domaines dans lesquels le PAM pouvait, en réalisant des améliorations supplémentaires, renforcer ses avantages relatifs et la pertinence de ses activités de développement, et avait énoncé trois recommandations stratégiques et quatre recommandations de mise en oeuvre. Depuis la présentation du rapport de la direction à la deuxième session ordinaire du Conseil en 2005, les avancées se sont multipliées: dispositifs et partenariats pour combattre la pauvreté, ciblage favorable aux pauvres, prise en compte généralisée de la nutrition, gestion axée sur les résultats, appui aux réseaux nationaux de protection sociale et durabilité. Le Secrétariat a indiqué que la politique visant à favoriser le développement appelait de la part des donateurs toute une série d'initiatives et des contributions à la hauteur des besoins, mais que l'insuffisance du financement avait freiné l'action et entravé la planification à long terme; il a exhorté les donateurs à accroître leur appui au développement.
21. Le Conseil a approuvé le rapport, qu'il a jugé encourageant pour l'avenir de la politique visant à favoriser le développement. L'un de ses membres s'est félicité des progrès de la coopération avec les organismes multilatéraux, les ONG et la société civile. D'autres ont estimé que le rapport constituait une contribution utile au nouveau Plan stratégique. Le Conseil a également pris acte des difficultés et des insuffisances signalées, notamment en matière de financement. Certains membres ont insisté sur la nécessité de concentrer les activités de développement dans les domaines où le PAM jouissait d'un avantage relatif, de travailler en coordination avec les organismes internationaux et d'appuyer les transferts de responsabilités. Des questions ont été posées au sujet de l'approche stratégique du PAM en matière de politique favorisant le développement, du financement multilatéral et de l'affectation des ressources. Plusieurs membres du Conseil ont évoqué le renforcement des capacités des institutions nationales dans le cadre de la nouvelle politique et ont demandé des précisions sur la participation des gouvernements au travail de suivi et évaluation. Le Conseil a pris acte du bien-fondé de l'action engagée par le PAM, en collaboration avec ses partenaires, en faveur de la sécurité alimentaire à long terme.
22. Le Secrétariat s'est félicité des observations constructives du Conseil, dont bon nombre seraient prises en compte dans le prochain plan stratégique. S'agissant de l'affectation des ressources, 90 pour cent du montant total des financements multilatéraux pour le développement sont allés aux 31 pays dans lesquels le PAM concentrait ses activités; la



moitié du montant total des ressources pour le développement provenait de contributions multilatérales, l'autre moitié de contributions à emploi spécifique. Le Secrétariat a souligné que la participation des gouvernements aux activités de suivi et évaluation était un élément primordial des interventions du PAM, qui proposait d'ailleurs des formations et des appuis à cet effet; les systèmes de suivi et évaluation étaient indispensables pour appuyer les systèmes des gouvernements et remplir les obligations redditionnelles vis à vis du Conseil d'administration.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Quatrième rapport intérimaire sur l'application des normes comptables internationales du secteur public (2007/EB.A/4)

23. Le Secrétariat a présenté ce document comme un nouveau rapport intérimaire sur l'application progressive des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) par le PAM, l'un des premiers organismes des Nations Unies à adopter ce système, et a décrit les mesures que doivent prendre les Nations Unies et le PAM pour se conformer à ces normes tout en réglant les problèmes d'harmonisation. Le Secrétariat a noté que des entretiens sont en cours avec le Commissaire aux comptes à ce sujet. Le document définissait les enjeux et l'impact de l'application des normes IPSAS sur les stocks, les immobilisations et les prestations dues au personnel, et proposait une modification de l'article XIII.6 du Règlement général afin que les contributions en nature soient estimées à leur "juste valeur" à compter du 1er janvier 2008. Cette modification a été approuvée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et par le Comité financier de la FAO.
24. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport et remercié le Secrétariat pour les efforts déployés afin de mettre en application les normes IPSAS. Les membres du Conseil ont proposé que soient fournies des informations destinées à faire mieux connaître ces normes en vue d'améliorer la gouvernance et le contrôle. Certains membres ont relevé que les calendriers prévus pour la mise en œuvre des normes IPSAS et du système WINGS II semblaient ambitieux.
25. Le Secrétariat a expliqué que le financement des prestations dues au personnel conformément aux normes IPSAS pourrait nécessiter une phase de transition, qui devrait être examinée par le Conseil. Il a été proposé d'organiser une consultation informelle au cours du troisième trimestre 2007. Le Secrétariat fera savoir au Conseil, lors de sa deuxième session ordinaire de 2007, s'il est nécessaire de réviser les calendriers fixés pour la mise en place du système WINGS II et des normes IPSAS.

Financement des indemnités de départ (2007/EB.A/5)

26. Le Secrétariat a présenté le document sur le financement des indemnités de départ des fonctionnaires. Le projet de décision qui y figure a été amendé pour tenir compte des observations du CCQAB et du Comité financier de la FAO; la question du personnel temporaire sera examinée à une date ultérieure.
27. Les membres du Conseil ont souhaité avoir des précisions, à la prochaine session ordinaire si nécessaire, sur les pouvoirs en vertu desquels les indemnités de départ ont été versées jusqu'ici; certains se sont demandé si le PAM n'était pas en train d'établir un précédent dans ce domaine pour les autres organismes. D'autres ont signalé que le



règlement du personnel appliqué n'était pas le même pour toutes les catégories de fonctionnaires, et qu'il conviendrait d'expliquer cette pratique dans tout document à venir. Le Conseil a exprimé l'espoir que le régime de la cessation de service devienne plus clair une fois que les normes IPSAS seraient mises en place.

28. Le Secrétariat a pris bonne note de ces observations; les informations demandées seront communiquées au moment de l'examen de la question du personnel temporaire.

Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (2007/EB.A/6)

29. Le Secrétariat a présenté le document d'information sur le Plan de gestion du PAM (2006-2007), en précisant que deux rectificatifs ont été publiés. Le projet de décision a été modifié pour prendre en compte les recommandations du Comité financier de la FAO. Le Conseil a proposé d'apporter une autre modification au projet de décision de façon à indiquer que le montant transféré sur le compte spécial WINGS II serait réduit de l'équivalent des contributions volontaires reçues éventuellement au titre du projet.
30. Le Conseil a remercié le Secrétariat des informations communiquées sur la mise en œuvre du Plan de gestion et a accueilli favorablement la possibilité d'être informé sur l'état présent et à venir du Compte de péréquation des dépenses AAP, de la mise en œuvre du système WINGS II et de la politique dans le domaine du transport terrestre, entreposage et manutention (TTEM). Le Conseil a fait l'éloge du travail du Secrétariat en matière de couverture du risque de changes, en notant qu'il ne serait peut-être pas possible de couvrir ce risque en ce qui concerne les dépenses AAP au cours du prochain exercice biennal tant que le Conseil n'aura pas approuvé les crédits budgétaires destinés aux coûts AAP.
31. Le Secrétariat a accepté de fournir régulièrement des informations sur la mise en place du système WINGS II, en faisant remarquer que les économies réalisées grâce à ce nouveau système ne pouvaient pas être chiffrées pour le moment. Le Secrétariat a assuré au Conseil que le S&E serait intégré dans le nouveau système. Le Conseil et le Secrétariat sont convenus d'examiner les prévisions de recettes et de dépenses pour le prochain exercice biennal en tenant des consultations informelles.

Coûts et avantages des nouvelles initiatives destinées à mieux faire connaître l'Organisation – rapport du Commissaire aux comptes (2007/EB.A/7)

32. Le Commissaire aux comptes a présenté son rapport sur les coûts et les avantages des nouvelles initiatives visant à accroître la notoriété du PAM.
33. Des membres du Conseil ont fait observer que le rapport confirmait les préoccupations exprimées par le Conseil quant au manque apparent d'analyse et de planification de la direction en matière d'accroissement de la notoriété du PAM, et ils ont donc accueilli favorablement les recommandations du Commissaire aux comptes; ces recommandations ont été approuvées et appuyées. Il a été convenu d'examiner des recommandations de manière approfondie, notamment en relation avec le nouveau Plan stratégique. On s'est également préoccupé du fait que les objectifs du Conseil en matière de renforcement de la notoriété du PAM n'avaient pas été entièrement respectés; le Conseil a suggéré que le Secrétariat réalise une analyse des coûts et une évaluation des risques approfondies avant de tenter de mobiliser des fonds du secteur privé.



34. Le Secrétariat a fait savoir au Conseil que le rapport du Commissaire aux comptes lui est parvenu trop tard pour qu'il puisse préparer une réponse de la direction en temps utile pour les réunions du CCQAB et du Comité financier de la FAO qui ont examiné le rapport du Commissaire aux comptes; cette réponse sera soumise à la deuxième session ordinaire du Conseil qui sera alors en mesure d'examiner plus longuement la question. Les nouveaux donateurs qui contribuent au financement de l'Organisation pourraient jouer un rôle de plus en plus important à la suite des nouvelles initiatives de développement de la notoriété du PAM. Il a été proposé d'attendre l'adoption du nouveau Plan stratégique pour que le Conseil prenne une décision sur la stratégie à adopter en matière d'accroissement de la notoriété de l'Organisation.

Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes (2007/EB.A/8)

35. Le Secrétariat a présenté le rapport intérimaire, soulignant que 12 des 29 recommandations importantes formulées ont été appliquées et que les recommandations relatives à WINGS II ne pourraient pas être prises en compte avant que le système ait été mis en place. Le Secrétariat a expliqué que les recommandations appliquées ont été exclues du rapport intérimaire présenté. Le Commissaire aux comptes a indiqué qu'il continuerait de formuler des observations sur les recommandations considérées par le Secrétariat comme ayant été mises en oeuvre.
36. Certains membres du Conseil ayant relevé le faible pourcentage de recommandations mises en oeuvre, le Secrétariat a déclaré que cette situation découlait de la décision de ne pas faire figurer dans le rapport les recommandations déjà concrétisées, et il a ajouté que, si ces recommandations avaient été incluses, le pourcentage de mise en oeuvre aurait été plus élevé. Une analyse plus détaillée des travaux du bureau de Dubaï a été demandée; le Secrétariat s'est engagé à donner les informations requises dans le prochain rapport intérimaire.
37. Le Commissaire aux comptes a également présenté un rapport d'étape oral sur l'audit spécial demandé par le Conseil sur les activités du PAM en République populaire démocratique de Corée:
38. Le Secrétaire général des Nations Unies a demandé qu'un examen soit réalisé à l'échelle de tout le système pour vérifier le respect, par le passé et actuellement, du Règlement financier et des Règles de gestion financière en vigueur, des dispositions prises en matière de transactions en devises et de recrutement du personnel, ainsi que pour s'assurer que les bénéficiaires prévus reçoivent bien les ressources dépensées en République populaire démocratique de Corée, que l'accès soit accordé pour examiner les projets locaux et leurs résultats et que les paiements directs pour les projets entrepris par les autorités nationales soient effectués.
39. Le Conseil d'administration a ensuite demandé un audit externe spécial des opérations du PAM en République populaire démocratique de Corée, en mettant l'accent sur la nécessité de travailler en consultation et en concertation avec le Comité des Commissaires aux comptes des Nations Unies dans le cadre de son audit spécial (demandé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires – CCQAB) sur les mêmes questions en rapport avec les autres fonds et programmes des Nations Unies.
40. Le Commissaire aux comptes du PAM s'est engagé à présenter un rapport d'étape, oralement ou par écrit, à la session de juin 2007 du Conseil d'administration.



41. Avant que ces questions n'aient été soulevées et que le Conseil d'administration ne demande un audit spécial, le Commissaire aux comptes s'était déjà rendu au Bureau du PAM en République populaire démocratique de Corée en septembre 2005, dans le cadre de son programme ordinaire de visites sur le terrain.
42. Au cours de leur visite de 2005 en République populaire démocratique de Corée, le Commissaire aux comptes a examiné les aspects qu'il considérait comporter un risque significatif, y compris la supervision financière, le respect des règlements, le suivi des livraisons d'aide alimentaire, le recrutement du personnel et les paiements aux autres institutions des Nations Unies ou à des ministères.
43. Les conclusions de cet audit portaient sur: l'enregistrement et la communication des transactions; les risques découlant des limites imposées par le Gouvernement aux activités de suivi sur le terrain; et l'insuffisance de comptes rendus concernant les pertes de produits alimentaires après livraison.
44. Les activités du PAM en République populaire démocratique de Corée ont fait l'objet, ces dernières années, de rapports présentés au Conseil d'administration et d'une supervision par ce dernier. En 2006-2007, les opérations en République populaire démocratique de Corée ont considérablement été réduites.
45. À la suite de la demande d'un audit spécial formulée par le Conseil d'administration, le Commissaire aux comptes a actualisé les conclusions de son audit de la fin de 2005 et mené d'autres activités à partir du siège du PAM pour prendre plus directement en compte les inquiétudes particulières soulevées. Le rapport de l'audit spécial contiendra des constatations et des recommandations en rapport avec les principaux domaines ayant suscité des préoccupations.
46. Le Conseil des Commissaires aux comptes vient de publier un rapport à l'intention du CCQAB et le Commissaire aux comptes du PAM sera désormais en mesure d'en étudier les conclusions dans le contexte du PAM et de préparer un rapport écrit à l'intention du Conseil d'administration.

Comptes annuels de 2006 — Parties I et II (2007/EB.A/9)

47. Le Secrétariat a présenté les comptes de l'exercice 2006 sous forme de deux documents: la Partie I était consacrée aux états financiers et notes, et la Partie II était constituée du rapport du Commissaire aux comptes après examen des états financiers; ce dernier rapport portait particulièrement sur l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Les comptes de l'exercice 2006 ont été établis avec la plus grande rigueur mais aucune vérification formelle n'est requise pour le moment.
48. Le Commissaire aux comptes a présenté son rapport et ses recommandations, soulignant que celles-ci avaient pour objectif d'aider le Secrétariat à établir les états financiers. Il a affirmé que la direction doit continuer de s'engager dans le projet IPSAS afin de préparer l'adoption des normes en 2008. Le Commissaire aux comptes a félicité le Secrétariat pour sa présentation des comptes de 2006 et des fondements solides désormais établis pour l'adoption des normes IPSAS.
49. Le Conseil a complimenté le Secrétariat de son attachement à la transparence et de la diligence avec laquelle il a établi les comptes de l'exercice 2006; il a accueilli avec intérêt les recommandations du Commissaire aux comptes.



50. Des membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par les fortes augmentations de certaines catégories de coûts et le recul de certaines autres, notamment la diminution des coûts de produits alimentaires, ce qui pourrait signifier que les quantités de vivres distribuées aux bénéficiaires ont diminué; au sujet de l'augmentation des traitements du personnel, le Conseil a demandé au Secrétariat d'effectuer une analyse et de proposer un dispositif qui permette au PAM de freiner la hausse des coûts. Le Conseil a formulé des observations sur la volonté dont le Secrétariat a fait preuve pour l'adoption des normes IPSAS et il a noté qu'il serait nécessaire de modifier la présentation des contributions en espèces qui, bien que fournissant une large part des revenus, sont inscrites à la rubrique "autres contributions".
51. Le Secrétariat a expliqué que les états financiers qui doivent être présentés à la fin de l'exercice biennal seront accompagnés et appuyés par des analyses supplémentaires, notamment un rapport du Directeur exécutif. Le Secrétariat a fait observer que le recul des coûts de produits alimentaires en 2006 s'expliquait par plusieurs opérations spéciales menées en 2006 et le stock de vivres important constitué en 2005 et reporté sur l'année 2006. Concernant le calendrier de mise en place des normes IPSAS, le Secrétariat a réaffirmé qu'il ferait rapport au Conseil lors de la deuxième session ordinaire de 2007.

Point sur le renforcement des capacités (Objectif stratégique 5) (2007/EB.A/10)

52. Le Secrétariat a présenté le document en mettant en lumière les deux principales modalités d'exécution – les activités d'appui et les projets autonomes– et a récapitulé les dépenses du PAM. On a souligné que, pour l'essentiel, les activités relatives à l'Objectif stratégique 5 (OS 5) ont été systématiquement intégrées et que de nombreux nouveaux programmes de pays ont des composantes importantes liées à l'OS 5; des mesures sont prises pour améliorer la qualité des programmes et l'appui aux programmes liés à l'OS 5. Le PAM participe au groupe de travail des Nations Unies sur le renforcement des capacités. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a noué des alliances avec les entités politiques régionales et les institutions techniques en mettant l'accent sur les compétences spécialisées du PAM dans le domaine de la nutrition et de la lutte contre la faim. Le Bureau régional pour l'Afrique australe (ODJ) a établi des partenariats avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) et les autorités nationales pour le renforcement des capacités dans le domaine du suivi de la sécurité alimentaire, de l'analyse de la vulnérabilité et de l'élaboration des politiques de sécurité alimentaire. Depuis 2006, de nouveaux programmes de pays comportant des composantes techniques, outre les opérations d'aide alimentaire, ont été élaborés.
53. Les activités liées à l'OS 5 ont été financées au titre des Autres coûts opérationnels directs (Autres COD), des opérations bilatérales et des fonds fiduciaires; depuis 2005, 59 millions de dollars É.-U. ont été dépensés pour le renforcement des capacités. La collecte de fonds entreprise par le PAM avait été plus fructueuse au niveau des pays qu'au niveau central. Le renforcement des capacités se déroule à trois niveaux: politique générale et institutions, organisations et individuel; le PAM a travaillé surtout aux niveaux organisationnel et individuel et s'occupe maintenant du niveau de la politique générale et des institutions. Le renforcement des capacités revêt une importance particulière en raison des transferts de responsabilités et du retrait progressif de l'aide du PAM. Le Programme utilise des indicateurs propres à chaque projet en matière de renforcement des capacités et met au point des indicateurs pour l'ensemble de l'Organisation.



54. Le Conseil a reconnu l'importance du renforcement des capacités, mais a invité le PAM à réaliser une évaluation de ses activités dans ce domaine et à mettre au point des indicateurs d'effets directs. Cette évaluation devrait permettre de savoir si le PAM bénéficie d'un avantage comparatif pour mettre en œuvre le renforcement des capacités (et dans quelles situations), de connaître la valeur ajoutée et l'expérience acquise dans le domaine du transfert des activités, et l'orientation future du renforcement des capacités, ainsi que les coûts qui en résulteraient. On a suggéré que l'évaluation devrait avoir pour objectif d'améliorer le renforcement des capacités et non pas de mettre en cause la participation du PAM dans ce domaine.
55. Le Conseil a apporté son appui à l'intégration des activités de renforcement des capacités. Des membres se sont félicités du travail accompli dans les différents pays; certains ont estimé que le renforcement des capacités entrepris par le PAM était également utile pour les bénéficiaires. Plusieurs membres ont indiqué que le PAM jouit d'un avantage relatif dans le domaine de l'analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV). Des membres du conseil ont affirmé que le PAM devrait aligner ses activités sur les structures nationales et régionales, les institutions et la société civile. On a suggéré d'éviter l'emploi du terme "autonome" qui pourrait donner lieu à des malentendus quant au rôle des partenaires. Le Conseil a demandé des éclaircissements sur les rapports entre le système ACV du PAM et le Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité de la FAO (SICIAV).
56. Le Secrétariat a fait remarquer que le Conseil avait fait du renforcement des capacités un objectif stratégique. Le PAM a centré ses efforts sur des questions pratiques parce que des pays lui avaient demandé d'aider les gouvernements à renforcer leur propre efficacité, permettant ainsi d'accroître l'impact de l'action du Programme. Les pays ont la faculté de demander au PAM d'entreprendre des activités de renforcement des capacités lorsque l'Organisation est la mieux placée pour le faire en liaison avec les activités en cours: par exemple, le bureau du PAM en Égypte a été désigné parmi plusieurs autres prestataires possibles comme étant le mieux à même d'aider le Gouvernement à réformer son programme de subventions alimentaires. Le PAM a élaboré un cadre conceptuel pour le renforcement des capacités en conformité avec les travaux des Nations Unies sur les directives et instruments pour le développement des capacités nationales; le cadre est appliqué à titre expérimental par ODP et servira à définir des indicateurs institutionnels pratiques et fiables. Le renforcement des capacités s'est imposé comme un thème important des stratégies de réduction de la pauvreté. Le Secrétariat a donné des exemples de bonne collaboration avec le SICIAV et d'autres systèmes, et souligné l'importance de comprendre le rapport existant entre les besoins et les capacités au plan de la prévention des catastrophes et des interventions, des systèmes d'alerte rapide, des besoins alimentaires d'urgence et des interventions en faveur de l'alimentation et de la nutrition. En principe, chaque pays devrait être capable par la suite de couvrir ses propres besoins, mais le PAM est entre-temps en mesure de partager son expérience, ses connaissances et ses ressources, par exemple pour lutter contre le VIH. Les évaluations devraient considérer les situations d'urgence dans une perspective à long terme et pourraient indiquer les moyens d'y faire face. Les prestataires de services, pourraient être choisis avec une certaine souplesse, l'essentiel étant de renforcer les capacités et laisser l'initiative aux pays dans ce domaine.

RAPPORTS D'EVALUATION

Rapport succinct de l'évaluation thématique de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence (2007/EB.A/11)

57. Le Secrétariat a présenté le rapport succinct de l'évaluation thématique de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence établi à la demande du Conseil, qui avait souhaité recevoir des évaluations supplémentaires sur les activités du PAM dans les situations d'urgence. Ce document, ainsi que les observations du Conseil, devait permettre de tracer les grandes lignes de la future politique d'alimentation scolaire en urgence. Le Secrétariat a signalé que la version intégrale du rapport technique fournit des informations plus détaillées et fait notamment ressortir la diversité des situations de crise dans lesquelles un programme d'alimentation scolaire peut se dérouler. L'évaluation de l'efficacité de l'alimentation scolaire d'urgence et la mesure des résultats se sont avérées difficiles en raison du manque de données et des problèmes de méthode.
58. Plusieurs membres du Conseil ont fait observer que les situations de crise perturbaient les systèmes éducatifs, et donc l'exécution des programmes d'alimentation scolaire; certains ont été d'avis que le PAM devrait concentrer ses activités d'alimentation scolaire sur les situations normales. Le Conseil a estimé que le PAM avait besoin d'adopter en matière d'alimentation scolaire d'urgence d'une politique claire et cohérente qui tienne compte de la valeur ajoutée de cette activité par rapport à d'autres actions d'urgence et définisse clairement les objectifs à atteindre. Il est convenu que l'alimentation scolaire en situation d'urgence devrait être conçue de manière à répondre aux besoins évalués localement et fournir un apport nutritionnel particulièrement important dans les zones en situation d'insécurité alimentaire aiguë; il faudrait privilégier davantage la nutrition, surtout en cas de prévalence élevée du VIH. De nombreux membres du Conseil ont soutenu que le PAM devait démontrer la réalité des liens entre alimentation scolaire et amélioration de l'état nutritionnel, que l'argument le plus convaincant en faveur de l'alimentation scolaire était la nécessité de répondre aux besoins psychosociaux des enfants, et que, dans ce contexte, il faudrait s'intéresser davantage aux vues des communautés, des parents et des enfants. Les institutions communautaires et les partenaires gouvernementaux devaient être associés plus étroitement aux programmes d'alimentation scolaire en situation d'urgence et à la transition vers des programmes permanents. Certains membres du Conseil ont été d'avis que des directives différentes devaient s'appliquer selon la situation (urgence ou non urgence) et que tous les programmes d'alimentation scolaire en situation d'urgence devaient être limités dans le temps, dotés d'emblée de ressources suffisantes et suivis de manière adéquate; d'autres ont fait valoir que cette distinction n'était pas vraiment indispensable. Certains membres ont dit que le rapport succinct sur les mesures prises par la direction devrait suivre un modèle bien établi. Le Conseil a indiqué que l'efficacité et l'impact de l'alimentation scolaire en situation d'urgence devraient être étudiés de plus près, sur des bases géographiques plus larges, sans négliger la question de la coordination de l'aide.
59. Dans sa réponse, la Directrice exécutive a souligné que l'évaluation est un instrument stratégique primordial et que le PAM est résolu à agir avec encore plus de rapidité, de rigueur, de sensibilité et de souci de la viabilité à long terme; le Secrétariat a souligné l'importance de l'évaluation pour la planification stratégique. L'amélioration du contenu des rapports succincts, concis par définition, sera envisagée, les membres du Conseil ont été encouragés à prendre connaissance du rapport technique complet sur l'alimentation



scolaire dans les situations d'urgence, qui contient des informations détaillées sur les consultations avec les communautés locales et la problématique hommes/femmes, questions qui seront abordées au moment de la définition de la politique en matière d'alimentation scolaire en situation d'urgence. Le Secrétariat a également noté l'absence de distinction claire entre alimentation scolaire dans les situations d'urgence et alimentation scolaire en général; il est nécessaire de reconnaître qu'il n'y a pas de rupture entre situations d'urgence aiguë et développement. Comme l'a montré l'évaluation, l'alimentation scolaire en situation d'urgence peut être une source exceptionnelle d'enseignements utiles à appliquer dans les situations de crise; elle constitue un des instruments les plus souples du PAM, et permet d'atteindre de multiples objectifs à des moments critiques. Les activités scolaires redémarrent souvent avec une rapidité surprenante après les crises, et l'alimentation scolaire permet de retenir les enfants à l'école. Le Secrétariat a reconnu la nécessité d'établir des directives souples en matière d'alimentation scolaire en situation d'urgence, et d'y faire figurer les questions de durabilité. Il a rappelé que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sont les principaux partenaires du PAM pour ces programmes d'urgence. En réponse à une observation sur l'action intégrée prévue par la direction, le Secrétariat a indiqué qu'un atelier de suivi a été organisé pour étudier les activités à venir et qu'une révision des systèmes de suivi est en cours.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

Interventions prolongées de secours et de redressement — République démocratique du Congo 10608.0 (2007/EB.A/12)

Interventions prolongées de secours et de redressement — Kenya 10258.2 (2007/EB.A/13)

60. La Directrice du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK) a présenté une vue d'ensemble de la région, en mettant l'accent sur les questions de la sécurité alimentaire, des partenariats, de la réforme des Nations Unies, des marchés et des achats locaux. Dans la Corne de l'Afrique, la vulnérabilité liée à la sécheresse, aux inondations et aux conflits est encore aggravée par les effets de la croissance démographique rapide. Tous les pays de la région, sauf deux, se classent très bas selon l'indicateur du développement humain; les taux de malnutrition et d'insécurité alimentaire sont élevés partout, et les pasteurs sont particulièrement touchés par les catastrophes. Dans la région des Grands Lacs, les conflits, qui font augmenter le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et les inondations ont contribué à l'insécurité alimentaire généralisée. La réforme des Nations Unies a des effets bien visibles dans la région: le Rwanda et la Tanzanie sont des pays pilotes de l'initiative "Unis dans l'action". La Directrice régionale a souligné l'importance des partenariats avec les gouvernements hôtes et donateurs, les ONG, les institutions régionales africaines et les autres organismes des Nations Unies, notamment dans les domaines de la lutte contre le VIH, de la santé et de la nutrition, de l'agriculture et de l'environnement ainsi qu'en matière d'évaluation. Les achats locaux sont largement pratiqués; un programme novateur d'achats directs aux petits exploitants a été lancé en Ouganda.



61. L'instabilité politique en Somalie et les obstacles au rapatriement au Soudan obligent à poursuivre l'assistance aux réfugiés vivant dans les camps au Kenya: l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) doit contribuer à combattre la malnutrition aiguë, qui dépasse le seuil d'urgence de 15 pour cent fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Parmi les réfugiés, les jeunes filles sont incitées à fréquenter l'école grâce à la distribution de rations à emporter. L'IPSR en République démocratique du Congo couvre une zone géographique limitée et concerne essentiellement les personnes déplacées sur le territoire national, les rapatriés de l'est du pays et d'autres groupes vulnérables; elle privilégie la liaison entre la programmation des activités, la logistique et les infrastructures d'une part, et les achats locaux et le développement des marchés, d'autre part. Le PAM réduit les dépenses, par exemple en fermant des bureaux auxiliaires, mais les coûts varient selon la situation dans les couloirs de transport et la sécurité. Il a recours aux achats locaux et est l'organisme chef de file du groupe d'action logistique. Les IPSR en cours en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et en République démocratique du Congo ne disposent pas de ressources suffisantes.
62. Des membres du Conseil ont apporté leur soutien aux IPSR et appuyé les appels de fonds du Secrétariat. Ils ont félicité le PAM de donner la priorité aux zones de plus forte insécurité alimentaire en République démocratique du Congo et d'associer de façon novatrice la logistique et les achats locaux. Ils se sont également inquiétés de l'insécurité qui persiste dans certaines parties de ce pays et ont demandé instamment au Gouvernement d'appuyer le PAM. Le Conseil a encouragé le Programme à poursuivre sa coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et à prendre en compte les perspectives à moyen et à long terme en République démocratique du Congo, notamment en participant aux groupes de travail sur les infrastructures et l'agriculture et en reconnaissant les capacités potentielles des zones riches en ressources agricoles. Le Conseil a encouragé les achats locaux, mais a appelé à s'intéresser en priorité aux marchés de taille modeste et aux possibilités de transférer des vivres des zones excédentaires aux zones déficitaires. Les membres du Conseil ont demandé que les objectifs des programmes d'alimentation soient fixés clairement afin de faciliter le suivi et l'information relatifs aux besoins d'aide non alimentaire. Des questions ont été posées au sujet du prix élevé des céréales proposé par l'Office national des céréales et des produits agricoles du Kenya. Des membres du Conseil ont suggéré de chercher des moyens d'amener les réfugiés à entreprendre des activités rémunératrices, d'intensifier le suivi, d'améliorer les rapports sur l'impact, d'appuyer les communautés hôtes par l'intermédiaire d'activités VCT et d'élargir les possibilités de formation professionnelle. Ils ont également appelé à réexaminer régulièrement les plans prévisionnels d'intervention en cas d'afflux accru de réfugiés.
63. Dans sa réponse, le Directeur du bureau de pays au Kenya a noté que des échanges de vues étaient en cours avec le Gouvernement sur les moyens de poursuivre l'appui à 30 000 bénéficiaires de la population hôte, le cas échéant au moyen d'activités VCT, Vivres pour la création d'avoires (VCA) ou Vivres au profit de la formation (VFP). De nouveaux partenaires ont été recrutés pour renforcer le suivi, l'alimentation complémentaire et l'alimentation thérapeutique à domicile. Les donateurs ont été invités à maintenir leur appui de façon à éviter la rupture de la filière de produits alimentaires et permettre de mettre des stocks en place à l'avance. La hausse du shilling kényen a contribué à faire monter les prix. À l'occasion d'échanges de vues avec l'équipe de pays du Kenya, le nombre prévu d'arrivées de réfugiés a été récemment revu à la baisse et chiffré à 30 000 d'ici à la fin de 2007; des échanges de vues sont en cours en prévision de l'amélioration des routes et des installations de réception des produits et d'éliminer les goulets d'étranglement aux points de passage de la frontière. Le Directeur du bureau de



pays en République démocratique du Congo a souligné que l'amélioration de la sécurité permettrait au PAM de fermer d'autres bureaux auxiliaires.

64. La Directrice régionale a remercié le Conseil de son appui et lui a demandé de fournir un soutien politique et financier pour la région. Elle a invité les membres du Conseil et leurs représentants à participer aux consultations internationales qui doivent se tenir à Nairobi les 25 et 26 juin et a rendu hommage au dévouement du personnel national et international dans tous les pays de la région.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION ASIE

Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Indonésie 10069.1 (2007/EB.A/14)

Projet de programme de pays — Inde 10573.0 (2008–2012) (2007/EB.A/15)

Projet de développement — Bhoutan 10579.0 (2007/EB.A/16)

Projet de développement — Cambodge 10170.2 (2007/EB.A/17)

Interventions prolongées de secours et de redressement — Indonésie 10069.2 (2007/EB.A/18)

65. Le Directeur du Bureau régional pour l'Asie a tout d'abord attiré l'attention sur le cas de l'Indonésie où l'anémie a reculé, la fréquentation scolaire s'est améliorée et plusieurs services offrant une valeur ajoutée ont été mis au point avec le Gouvernement. L'IPSR de trois ans proposée tient compte des recommandations de l'évaluation et prévoit une réorientation de l'aide alimentaire en faveur de l'est du pays qui présente les indicateurs d'insécurité alimentaire les plus élevés. La crise financière de 1997 a eu pour effet d'accroître les cas d'insuffisance pondérale chez les enfants de la province de Nusa Tenggara Timur et de faire monter les prix des produits alimentaires, situation encore aggravée par les conséquences des catastrophes naturelles plus récentes. L'IPSR est un projet de transition qui devrait permettre de traiter les carences en micronutriments grâce à des partenariats avec le Gouvernement; elle englobe la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et l'assainissement et prévoit la constitution des réserves de secours en prévision de catastrophes naturelles.
66. L'invité d'honneur, S.E. M. Aburizal Bakrie, Ministre coordinateur du bien-être du Peuple de l'Indonésie, a félicité la nouvelle Directrice exécutive puis évoqué les taux élevés de malnutrition et de morbidité qui persistent dans le pays, et l'importance de l'IPSR qui permet au PAM de poursuivre son aide. Il a félicité le PAM de son action et a affirmé que son Gouvernement s'engage à soutenir l'IPSR.
67. Des membres du Conseil se sont déclarés satisfaits de l'appui apporté par le Gouvernement indonésien aux activités du PAM. Des préoccupations ont été exprimées concernant le décalage entre l'intervention d'urgence et l'aide au développement, mais le Conseil a approuvé le ciblage fondé sur des données concrètes et les achats locaux. Des membres se sont félicités du partenariat établi entre le PAM et les autres organisations des Nations Unies et de la coordination avec les donateurs, et se sont félicités du travail entrepris sur les systèmes d'alerte rapide, la cartographie de la vulnérabilité et la surveillance nutritionnelle. Le Conseil a relevé que le PAM a tenu compte des



recommandations de l'évaluation et a constaté avec satisfaction que le transfert éventuel des responsabilités a été bien préparé. Certains membres ont indiqué que des volets de l'IPSR pouvaient être intégrés dans un programme de pays.

68. Le Directeur régional a remercié le Conseil d'avoir étudié avec attention les documents et d'avoir appuyé les opérations menées en Indonésie. Il a insisté sur le rôle croissant du Gouvernement indonésien dans les projets exécutés par le PAM: de nombreux éléments de la nouvelle IPSR sont incorporés dans les programmes gouvernementaux et les autorités provinciales jouent un rôle de plus en plus actif suite à la décentralisation.
69. Le Directeur régional a ensuite présenté i) le projet de développement quinquennal proposé pour le Bhoutan, qui est centré sur l'accès à l'éducation de base des enfants vivant en milieu rural, en faisant une large place au transfert progressif des activités au Gouvernement; ii) le projet de développement triennal proposé pour le Cambodge, qui visait à favoriser la santé maternelle et infantile, avec la prise en charge progressive par le Gouvernement de la conduite des activités; et iii) le programme de pays pour l'Inde, qui visait à améliorer la qualité des programmes fondés sur l'alimentation du Gouvernement et des administrations des États pour lutter contre la malnutrition infantile grâce au renforcement des capacités et à l'aide alimentaire. La contribution financière du Gouvernement indien est plus élevée que celle du PAM, des ressources pourraient également être fournies par le secteur privé et les administrations des États. Le processus de transfert des responsabilités était déjà en cours.
70. Le Conseil s'est félicité de la conception des projets de développement et du programme de pays. Certains membres ont encouragé le PAM à poursuivre le renforcement des capacités, la coopération avec les administrations et les évaluations des résultats. Le Conseil a entériné les propositions visant à mobiliser des fonds du secteur privé et noté que le Directeur régional a fait observer que les priorités du PAM au niveau des pays étaient en partie dictées par les priorités et les capacités du gouvernement, les conclusions des évaluations, la disponibilité des partenaires et les compétences spécialisées des directeurs de pays. Les directeurs de pays ont remercié le Conseil avant de répondre aux questions précises posées par certains membres.
71. Le Directeur régional a ensuite résumé le programme régional. La sécurité est extrêmement précaire en Afghanistan où l'espace d'action humanitaire s'est réduit parce que les zones à haut risque sont passées de 10 à 25 pour cent du territoire entre 2006 et 2007. Le déficit vivrier structurel ne s'est pas résorbé en République populaire démocratique de Corée où la situation du financement est critique – seulement 24 pour cent du montant requis pour l'IPSR a été reçu. Au Népal, où les troubles politiques persistent, la sécheresse a compromis la sécurité alimentaire et les réfugiés bhoutanais restent tributaires de l'aide du PAM. Les programmes exécutés par le PAM au Pakistan ont été réorientés en faveur de zones qui ont le plus besoin d'aide à l'ouest du pays. Les conflits s'élargissent au Sri Lanka. Le Directeur régional a informé le Conseil d'une nouvelle initiative de formation à distance qui vise à améliorer l'impact des activités et réduire les coûts, et a attiré l'attention sur l'insuffisance des fonds disponibles pour l'exécution des programmes.
72. Faute de temps, les membres du Conseil ont été invités à formuler leurs observations concernant le programme régional sur des bases bilatérales.



PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DU BUREAU REGIONAL DU PAM AU SOUDAN

Rapport des membres du Bureau du Conseil d'administration du PAM sur leur visite au Soudan (2007/EB.A/19)

73. Le Directeur du Bureau régional du PAM au Soudan a présenté une vidéo de la visite de la Directrice exécutive dans le pays. Le PAM a fait des progrès en matière de réduction de la malnutrition, mais l'insécurité s'aggrave: les enlèvements étaient fréquents et des massacres ont été commis récemment. Les divisions entre les groupes rebelles ont entravé les négociations sur l'accès des organisations humanitaires aux populations en détresse; seul le changement des modalités de livraison, notamment la réduction de la fréquence des distributions, a permis au PAM de fournir des vivres. Les négociations avec le Gouvernement sur les réglementations en matière de circulation des personnes et des biens pour les ONG ont fait disparaître certains obstacles à l'aide humanitaire. Des stocks de vivres ont été prépositionnés dans l'est du Tchad avant la saison des pluies. Dans le Sud-Soudan, l'Accord de paix global reste fragile et le retour des réfugiés s'effectue lentement. Avec l'appui du Gouvernement du Sud-Soudan, le PAM appuie la réparation des routes, le déminage et la remise en état des pistes d'atterrissage. Le PAM a réduit le nombre de bénéficiaires dans l'est du Soudan. L'opération d'urgence est financée à hauteur de 75 pour cent; la fourniture rapide de fonds cette année a permis de réaliser des économies importantes par tonne de vivres. Le PAM continue de faire bénéficier l'ensemble des organisations humanitaires d'un service de transport aérien, qui accusait un déficit de 10 millions de dollars.
74. Les membres du Bureau du Conseil d'administration ont rendu compte de leur visite au Soudan, au cours de laquelle ils ont observé de graves problèmes humanitaires et de sécurité. Ils ont eu des entretiens utiles avec la Mission de l'Union africaine, et ont été impressionnés par la coordination interorganisations de l'action. Cette visite leur a permis de constater directement le professionnalisme et l'engagement du personnel du PAM. Il a été suggéré que des visites de groupes plus restreints permettraient de réaliser des économies.
75. Le Conseil a examiné les problèmes posés par le changement climatique et l'impact négatif que celui-ci pourrait avoir sur la réalisation de l'OMD visant à diminuer de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015. Des membres du Conseil ont souligné l'importance d'appuyer le PAM dans le monde entier et ont souhaité qu'un plus grand nombre de pays fassent des dons à l'Organisation. Les membres du Conseil ont salué l'action menée par le PAM dans des conditions extrêmement difficiles au Soudan et ont exprimé leur gratitude et leur préoccupation pour le personnel du PAM qui travaille dans des conditions dures et parfois dangereuses.
76. Le Directeur régional a souligné que les dons parvenus rapidement avaient permis de financer la mise en place anticipée de stocks dans des zones isolées et avaient contribué directement à réduire les coûts de transport car un nombre moins important de largages aériens a été nécessaire. La Directrice exécutive a félicité le Directeur régional et le personnel en poste au Soudan de leur excellent travail et a souhaité que les enseignements tirés de l'expérience dans le sud du pays puissent, à terme, être appliqués au Darfour. Le PAM s'efforce d'améliorer l'efficacité et le ciblage, car les économies ainsi réalisées lui permettent de sauver davantage de vies.



PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE

Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours de l'IPSR régionale Afrique australe 10310.0 (2007/EB.A/20)

Projet de développement — Malawi 10581.0 (2007/EB.A/21)

Rapport des membres du Conseil d'administration du PAM sur leur visite au Malawi et en Zambie (2007/EB.A/22)

77. Une présentation orale de la visite effectuée par certains de ses membres au Malawi et en Zambie a été exposée au Conseil. À cette occasion, ces membres ont rencontré des enfants souffrant de malnutrition et contaminés par le VIH ou atteints du sida, qui sont les principaux bénéficiaires des interventions du PAM dans ces deux pays, et ils ont pu observer l'utilité des interventions nutritionnelles. Le PAM a réussi à renforcer considérablement la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets. La coopération interorganisations est importante dans les deux pays.
78. Dans son exposé de la situation régionale, le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique australe a indiqué que de vastes zones ont été récemment touchées par les inondations, les cyclones et la sécheresse. Au Zimbabwe, l'état de sécheresse a été déclaré, et a de graves répercussions sur les stocks et les prix des produits alimentaires de base; le PAM a réduit le nombre de bénéficiaires pour préserver les stocks de vivres. Au Lesotho, les prévisions de récoltes sont mauvaises et un grand nombre de personnes auront besoin d'une aide alimentaire. La situation est encore pire au Swaziland: les conditions météorologiques actuelles dans ce pays et en Afrique du Sud ont déclenché une catastrophe. Le Mozambique a été durement frappé par le mauvais temps qui a affecté des centaines de milliers de personnes. En Zambie, après de graves inondations, le Gouvernement a pu faire face aux besoins alimentaires des victimes, mais il aura besoin d'une aide au redressement. À Madagascar, une série de cyclones ont endommagé les infrastructures, mais le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) apporte un appui financier aux secours immédiats. Les bonnes récoltes du Malawi devraient faciliter les achats de produits alimentaires dans la région. Les opérations de moindre envergure d'Angola et de Namibie touchent à leur fin et les opérations à venir devront être négociées avec les gouvernements nationaux de façon à prévoir d'éventuels transferts d'activités. Le Directeur régional a fait le point de l'IPSR régionale pour laquelle une révision budgétaire serait nécessaire. Il a souligné que les taux de prévalence du VIH/sida dans cette région sont les plus élevés du monde et que l'insécurité alimentaire va croissant. Les IPSR limitées à un pays qui concernent le Malawi, le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe et qui doivent être présentées plus tard dans l'année, seront axées sur la protection sociale.
79. Le Secrétariat a présenté le rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours de l'IPSR régionale 10310.0 pour l'Afrique australe. La fourniture simultanée d'une aide alimentaire et de soins médicaux donne de bons résultats dans le traitement du VIH; neuf millions de personnes ont pu ainsi être aidées. Il aurait été possible d'améliorer le niveau d'efficacité si les informations relatives au ciblage avaient été partagées plus largement entre les bureaux de pays. L'évaluation avait mis en évidence la nécessité de développer les partenariats, particulièrement sur le plan technique. Il faut poursuivre l'action pour réduire la vulnérabilité de la population aux catastrophes naturelles. Le Secrétariat a également présenté les grandes lignes du projet de développement 10581.0 pour le Malawi en



exposant les problèmes auxquels le secteur de l'enseignement et l'appui à ce secteur du PAM ont à faire face.

80. Le Conseil a félicité le Secrétariat de ses rapports exhaustifs ainsi que des réalisations du PAM dans la région, notamment la priorité donnée à la nutrition dans la prise en charge de l'insécurité alimentaire et du VIH, et de sa coopération exemplaire avec les autres institutions des Nations Unies. Le PAM a besoin de travailler davantage avec d'autres organismes pour améliorer les capacités d'action locales et nationales et garantir la durabilité. Certains membres ont estimé qu'une meilleure préparation de l'IPSR régionale aurait permis d'éviter des revers, comme le rejet général des céréales génétiquement modifiées d'importation. Il aurait été souhaitable de donner davantage d'informations sur les avantages que les projets du PAM offrent aux femmes et plusieurs personnes ont apporté leur soutien à une intégration plus poussée des sexospécificités dans les projets du PAM de la région. Des membres du Conseil ont demandé de plus amples informations sur les méthodes et l'efficacité de l'analyse des marchés de cette région; certains membres ont exprimé leur préférence pour des IPSR régionales plutôt que des interventions limitées à un pays. Le rôle de complément de l'aide alimentaire dans la région a été souligné, il serait préférable de laisser le soin de conduire les activités de développement aux institutions nationales et autres organismes. On a signalé que des stocks de vivres sont disponibles dans des pays voisins. Il a été souligné que les donateurs réagissent en priorité aux situations les plus urgentes et décident parfois d'acheminer leurs dons par l'intermédiaire d'autres organismes. Le PAM a besoin d'établir des critères de ciblage uniformes pour la région. La discussion se poursuivra au sein du Conseil sur la place à donner au renforcement des capacités dans la stratégie du PAM. Il a été rendu hommage au travail accompli dans la région par la FAO, le FIDA, la Banque mondiale et les donateurs d'aide bilatérale.
81. Le Secrétariat a noté qu'une IPSR régionale n'est pas nécessaire pour formuler des conclusions au niveau de la région, tâche qui incombe au Bureau régional. Le Secrétariat met au point une nouvelle forme d'évaluation des opérations du PAM au niveau des pays. Les rapports d'évaluation sont soumis aux gouvernements nationaux afin que ceux-ci formulent des observations qui sont ensuite intégrées dans la version finale; indépendance, impartialité et normes professionnelles constituent des critères importants dans l'établissement de ces rapports. Le Secrétariat s'est engagé à insérer des renvois aux rapports intégraux dans les rapports succincts. Les membres du Conseil ont été encouragés à lire les rapports complets, qui donnent des renseignements détaillés sur la contribution des gouvernements et répondent à un grand nombre des préoccupations exprimées par le Conseil. Des informations sur le traitement de la problématique hommes-femmes seront bientôt disponibles. Il faut encore du temps pour que l'impact des opérations du PAM dans la région puisse être évalué de façon complète; des indications concernant la réussite effective ou potentielle ont été présentées dans le rapport. Les partenaires gouvernementaux ont été les principales sources d'informations en retour. Des scénarios par pays pourraient faire l'objet de rapports distincts si cela était demandé. L'assurance a été donnée que des échanges réguliers d'informations ont lieu au niveau national pour éviter les chevauchements d'activités. La création de partenariats avec des associations nationales et locales travaillant pour les personnes âgées sera examinée.
82. Le Directeur régional a noté que les conclusions et les recommandations de l'évaluation ont été prises au sérieux et seront utiles pour les programmes à venir, mais a été d'avis que l'évaluation aurait pu mettre davantage en lumière les travaux régionaux en matière de ciblage, de suivi et d'établissement de rapports, trois domaines dans lesquels l'investissement a été considérable. Des enquêtes régulières ont fourni des données



approfondies auxquelles la communauté internationale a eu accès. Le bureau régional a publié des indicateurs utiles sous forme de fiches d'information montrant que l'aide alimentaire avait été bénéfique pour les bénéficiaires. Le Directeur régional a toutefois reconnu que l'impact de l'aide alimentaire varie selon la catégorie de bénéficiaires.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE DE L'OUEST

**Projet de programme de pays — Cameroun 10530.0 (2008–2012)
(2007/EB.A/23)**

Projet de programme de pays — Mali 10583.0 (2008–2012) (2007/EB.A/24)

**Projet de programme de pays — Sierra Leone 10584.0 (2008–2010)
(2007/EB.A/25)**

**Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des membres des conseils
d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM au Libéria
(2007/EB.A/26)**

83. Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest a donné un aperçu général de la situation concernant la sécurité alimentaire dans la région. Dans le nord du Sahel, le PAM, l'UNICEF, les gouvernements et les partenaires ont fait face aux taux élevés de malnutrition aiguë et chronique en lançant des programmes qui ont donné de bons résultats. Afin de réaliser l'OMD consistant à réduire de moitié les taux de malnutrition chez les enfants d'ici à 2015, la question de la faim et de la dénutrition chez les enfants devrait bénéficier d'une priorité encore plus élevée dans les politiques, les programmes et les investissements des gouvernements nationaux, des organisations des Nations Unies et des autres parties prenantes. Les IPSR mises en œuvre par le PAM dans le nord du Sahel enregistrent un déficit de financement de 10 millions de dollars. Le *Boston Consulting Group* passe en revue les activités prévues dans le cadre de l'Initiative visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants au Sahel afin d'établir un modèle de collaboration entre les Nations Unies et les partenaires qui serait utile à d'autres gouvernements souhaitant intensifier leurs efforts pour mettre un terme à la faim et la dénutrition chez les enfants.
84. Étant donné l'évolution encourageante de la situation au Libéria, des IPSR distinctes ont été préparées au niveau national pour le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone; l'IPSR pour le Libéria vise créer un environnement favorable pour les réfugiés et les personnes déplacées de retour dans leur foyer en privilégiant l'alimentation scolaire et la remise en état des infrastructures de production alimentaire et sanitaires. Une IPSR pour la Côte d'Ivoire devait remplacer l'IPSR régionale afin d'aider au redressement après la formation du nouveau Gouvernement d'unité nationale. Au Tchad, les problèmes internes et d'autres problèmes causés par la crise au Soudan et en République centrafricaine ont amené le PAM à fournir une aide aux réfugiés et aux populations locales: en prélevant des fonds sur le Compte d'intervention immédiate (CII), le PAM a pu mettre en place des réserves alimentaires avant la saison des pluies, saison pendant laquelle les routes d'accès sont coupées. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies accusent un déficit de 3 millions de dollars. En République centrafricaine, les personnes déplacées à l'intérieur du



pays reçoivent une aide par le biais d'une IPSR qui aurait besoin d'un apport supplémentaire de 11 millions de dollars. Le PAM avait affecté un chargé régional de l'évaluation à Ouagadougou pour aider le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) à renforcer ses capacités d'évaluation de la nutrition et de surveillance des marchés. Le Directeur régional a présenté les programmes de pays qui sont élaborés pour le Cameroun, le Mali et la Sierra Leone, conformes au document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et tiennent tous compte des disparités entre les sexes, reposent sur un ciblage géographique et sont financièrement rationnels.

85. Le Conseil a visionné un film vidéo et écouté le rapport sur la visite conjointe des membres des conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM sur le terrain au Libéria. La délégation, composée de 19 membres, a estimé que le Libéria offrait la possibilité de mettre en pratique les idées du Groupe d'experts de haut niveau; elle a été impressionnée par les possibilités de contribuer à la reconstruction et au développement après le conflit dans cette démocratie naissante où les interventions d'urgence font place à l'aide au développement. Un grand nombre de personnes déplacées et de réfugiés sont revenus dans leur foyer, et il faut poursuivre l'aide alimentaire en faveur des mères et des enfants ainsi que le renforcement des capacités. La délégation a été particulièrement frappée par le succès avec lequel les activités VPE ont ciblé les familles les plus vulnérables.
86. Des membres du Conseil ont fait part de l'inquiétude que leur inspire la sécurité alimentaire dans la région et ont appuyé les programmes de pays proposés, qui prévoyaient des stratégies de transfert progressif des responsabilités et un engagement croissant des gouvernements nationaux. Ils ont encouragé les gouvernements à prendre davantage en charge la conduite des activités, à les insérer dans les programmes nationaux et à établir des partenariats de longue durée. Des membres du Conseil se sont déclarés satisfaits que les programmes de pays soient conformes au DSRP et contribuent à la réalisation des OMD. Ils se sont enquis des besoins d'aide non alimentaire et ont demandé que des informations soient présentées de manière plus détaillée concernant certaines questions. Des membres du Conseil ont recommandé de procéder avec prudence pour mettre en place et poursuivre les projets de microcrédit et le renouvellement des stocks céréaliers, en raison de leur complexité et de la nécessité de les concevoir et de les exécuter compte dûment tenu des préoccupations nationales et locales de celles des villages.
87. Le Directeur régional a remercié le Conseil de son soutien. Il a insisté sur l'importance que revêt au Libéria l'activité d'appui à l'éducation pour les personnes déplacées et les rapatriés, ainsi que pour les soldats démobilisés. Le Directeur du bureau de pays au Cameroun a souligné que le Gouvernement soutient l'exécution du programme de pays et qu'un transfert éventuel des responsabilités est actuellement à l'étude; les travaux en cours avec la FAO concernant l'alerte rapide et la prévention des catastrophes progressent. Le Directeur du bureau de pays au Mali a signalé la nécessité d'améliorer les données. Les activités VCT sont fondées sur les achats locaux de produits, ce qui permet de maintenir des coûts TTEM peu élevés; le PAM et la FAO collaborent pour donner des conseils au Gouvernement sur les questions de sécurité alimentaire. Le Directeur du bureau de pays en Sierra Leone a souligné que le Gouvernement fournit du personnel et diverses ressources pour appuyer les activités du PAM.



PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

Interventions prolongées de secours et de redressement — Territoire palestinien occupé 10387.1 (2007/EB.A/27)

88. Le Directeur du Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale a donné un aperçu de la situation dans la région, qui est toujours en proie aux conflits et aux crises humanitaires, avec des conséquences particulièrement dramatiques en Irak, à Gaza et dans les camps de réfugiés palestiniens du Liban. L'action du PAM porte ses fruits et la situation s'améliore en Azerbaïdjan, en Arménie, en Égypte, en Géorgie, en Jordanie, en Syrie et au Tadjikistan. On note un renforcement des capacités et de l'engagement des gouvernements; les partenariats sont solides, y compris ceux noués pour faire face aux urgences humanitaires. Le système d'action groupée est utilisé en Irak, mais les problèmes de sécurité empêchent de livrer l'aide. On a recensé un certain nombre de nouveaux donateurs et de donateurs potentiels dans la région.
89. Le Commissaire général adjoint de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) – la plus grande organisation des Nations Unies présente au Moyen-Orient – prenant la parole devant le Conseil, a expliqué que le rôle de l'aide alimentaire dans la région évolue: elle fait place à l'appui à l'éducation et à la formation professionnelle lorsque la situation le permet. Le niveau des besoins alimentaires indique bien la gravité de la situation: l'aide alimentaire fournie au Territoire palestinien occupé a décuplé au cours de l'année écoulée de façon à couvrir même des familles de fonctionnaires dont les salaires ne sont plus versés. La coordination entre l'UNRWA et le PAM pour suivre la sécurité alimentaire permet d'éviter le chevauchement des services. Les organisations des Nations Unies manquent de fonds car les donateurs se retirent de la région; les institutions se désintègrent et la pauvreté et l'insécurité gagnent du terrain. Le Commissaire général adjoint a recommandé d'examiner attentivement les conséquences de cette situation sur la sécurité dans la région.
90. Le Directeur de pays dans le Territoire occupé palestinien a présenté l'IPSR proposée en faveur des Palestiniens non réfugiés, qui prévoit des distributions générales de vivres, une alimentation collective, des activités VCT et VPE et des programmes d'alimentation scolaire. Un partenariat établi avec d'autres organisations des Nations Unies et le Gouvernement permet de mettre en place un système de surveillance de la sécurité alimentaire.
91. Des membres du Conseil ont remercié le Secrétariat de ses exposés et exprimé leur inquiétude face à la situation affligeante et à l'insécurité alimentaire dans le Territoire occupé palestinien. Ils ont apporté leur soutien à l'IPSR, mais demandé des précisions au sujet des économies d'échelle, du renforcement des capacités, des conditions pour les achats locaux, des stratégies de retrait, des mécanismes de ciblage et de l'évaluation. Des membres du Conseil ont félicité le PAM pour les partenariats qu'il a noués et les multiples aspects pris en compte dans l'IPSR. Ils ont préconisé un élargissement de la gamme de donateurs du PAM et un engagement croissant des gouvernements et de la société civile. Certains membres ont demandé si la formation professionnelle était bien adaptée dans le cas des femmes, devenues pauvres seulement depuis peu en raison de la situation politique, et une question a été posée concernant la durée - 24 mois - de l'IPSR. S'agissant de l'UNRWA, des membres du Conseil ont encouragé l'harmonisation des programmes et le



resserrement de la coopération pour l'évaluation des besoins. Ils ont également demandé des informations supplémentaires sur les stratégies de transfert progressif des programmes en Europe orientale.

92. Le Directeur régional a décrit les possibilités d'achats de produits sur place, notamment d'achat en Égypte de vivres destinés au Territoire occupé palestinien. Les conditions des transferts d'espèces sont actuellement à l'étude. On s'efforce de mobiliser les nouveaux donateurs et d'accroître la visibilité du PAM en Asie centrale. L'IPSR a été conçue pour une durée de 24 mois seulement afin de permettre une évaluation et une adaptation à une situation qui change rapidement. Le Directeur de pays envisage d'acheter sur place les produits alimentaires déjà transformés de façon à favoriser l'emploi au niveau local: les importations de vivres étant limitées par les restrictions imposées au transport, ces achats ne priveraient pas la population locale de nourriture. Dans les conditions actuelles, les transferts d'espèces sont considérés comme favorisant l'inflation. En raison de la dégradation de la situation économique, l'alimentation scolaire complémentaire constitue une part de plus en plus importante du régime alimentaire des enfants. Les coûts TTEM ont augmenté en partie à cause des coûts d'entreposage des vivres prépositionnés, des contrôles sur les transports locaux et des problèmes de sécurité.

PRESENTATION REGIONALE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES

93. Le Directeur du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a exposé la situation dans la région en faisant observer que les principales difficultés sont l'écart entre riches et pauvres, les taux élevés de malnutrition chronique chez les enfants et les poches de pauvreté qui persistent dans des pays à produit national brut moyen. La région reste exposée aux catastrophes naturelles.
94. Le PAM travaille en partenariat avec les organisations et les gouvernements pour appuyer les plans nationaux de lutte contre la malnutrition infantile, grâce à l'enrichissement des aliments en micronutriments par exemple, pour intégrer le renforcement des capacités nationales dans les domaines des interventions fondées sur l'aide alimentaire, de l'alerte précoce et des interventions rapides; une initiative intergouvernementale visant à faire disparaître la malnutrition chronique chez les enfants en Amérique centrale et en République dominicaine a été lancée de façon à compléter l'initiative régionale de la FAO. Un entrepôt de fournitures humanitaires doit être organisé à Panama et trois dépôts sous-régionaux doivent ouvrir dans d'autres pays. Une plate-forme de gestion des connaissances en ligne est en cours de réalisation. Une étude sur la faim est sur le point d'être achevée; des cartes de la faim et une analyse et cartographie de la vulnérabilité sont en cours de préparation. L'action nutritionnelle est associée au traitement antirétroviral contre le VIH. Les plus grands programmes du PAM sont exécutés en Amérique centrale, en Colombie et en Haïti, mais ils accusent des déficits de fonds considérables: il faudrait 65 millions de dollars pour couvrir les besoins jusqu'en décembre 2007.
95. Le Conseil a apporté son appui aux partenariats internationaux établis pour soutenir les moyens de subsistance et a félicité le PAM pour son opération spéciale régionale destinée à améliorer les interventions en cas de catastrophe. Les membres du Conseil ont suggéré de transférer les enseignements tirés d'un pays à un autre et de faire participer les gouvernements à la mise en œuvre des projets et l'évaluation des résultats afin de renforcer leurs capacités. Le Conseil s'est félicité de l'approche intégrée régionale appliquée dans la région.



96. Répondant aux questions qui ont été posées, le Directeur régional a expliqué qu'ODP travaillait en collaboration avec la FAO et les autres organisations des Nations Unies, mais que les programmes exécutés par le PAM ne faisaient pas double emploi avec les autres actions menées.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE

Coopération entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome (2007/EB.A/28)

97. Le Secrétariat a informé oralement le Conseil de la situation de la coopération entre les organisations installées à Rome, qui est plus large qu'on ne le pense généralement. La coopération sur le terrain est très importante et l'accent sera mis à l'avenir sur la collaboration en Afrique. Le PAM travaille avec les autres organisations de Rome à la défense de la politique adoptée par elles dans de nombreux domaines. S'agissant des services administratifs et des services d'appui, les trois institutions ont tiré des avantages financiers de leur collaboration; des normes d'achat communes sont élaborées. Les trois organisations coopèrent sur les questions de personnel, de direction et de logistique. De nouveaux domaines de coopération ont été définis dans l'esprit de la réforme des Nations Unies. Le problème de l'insécurité alimentaire à long terme a été affronté de concert. Le ciblage de ces partenariats sur des objectifs précis représente un problème à résoudre à l'avenir. On a souligné que la coopération ne constitue pas une fin en soi: elle doit être harmonisée avec la planification stratégique, et il est nécessaire de tenir compte des régimes de financement différents des trois organisations. Dans certains cas, une division claire du travail pourrait être plus efficace qu'une coopération, et les avantages respectifs de la décentralisation et de la centralisation doivent également être étudiés. La mise en commun des services devrait être considérée uniquement si elle débouche sur des économies. Le Secrétariat devrait présenter un document traduisant les points de vue des trois organisations à la deuxième session ordinaire de 2007 du Conseil.
98. Le Conseil a accueilli favorablement les déclarations faites au cours de la session par les représentants des deux autres organisations, soulignant le besoin de coopération, surtout dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de la réponse aux grandes crises humanitaires; il a également apprécié l'engagement pris par les dirigeants des trois organisations d'accentuer la coopération. Le Conseil est convenu que celle-ci devait viser des objectifs précis: il ne devrait pas être nécessaire de modifier les mandats des trois organisations, mais une coopération renforcée pourrait éviter les doubles emplois ou les chevauchements d'activités. Des synergies entre les trois organisations devraient être mises en place progressivement et avec prudence, en vue de réduire les coûts. Les dépenses d'achats et de services pourraient être partagées à condition de ne pas alourdir encore la bureaucratie. De nouveaux partenariats pourraient être envisagés dans les domaines de la formation, de la sécurité, de mobilisation de fonds, de la sensibilisation, de l'établissement des rapports et de la programmation des activités au niveau national. L'effet de la coopération sur les organes directeurs et les livraisons sur le terrain devrait être dégagé. Des membres du Conseil ont souligné que les trois organismes devraient axer leurs efforts sur les propositions déjà formulées, mettre celles-ci en œuvre et continuer de tenir les organes directeurs au courant.



99. Le Secrétariat a accueilli favorablement l'appui apporté à ses propositions en convenant que la coopération devrait reposer sur des partenariats. En matière de sécurité alimentaire, les partenariats sont allés au-delà de la coopération entre les organisations ayant leur siège à Rome, mais il revient aux gouvernements des États membres de déterminer comment ils aborderaient les questions de gouvernance au sein du système des Nations Unies. Le principal défi est de hiérarchiser les domaines dans lesquels la coopération serait la plus avantageuse. Il faut trouver le bon moyen de mettre en commun les services sans alourdir la bureaucratie – il ne serait pas viable qu'une des trois organisations fournisse des services aux deux autres.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006 (2007/EB.A/29)

100. Le Secrétariat a présenté la version révisée du rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. Le PAM a pris la question tout à fait au sérieux et adopté diverses mesures pour réduire les pertes au minimum. Le Conseil a reçu des informations à jour sur la situation en Érythrée.
101. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport qui tient compte des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes. Il a pris note des mesures adoptées pour améliorer la situation, mais il a incité le PAM, notamment ses bureaux régionaux, à prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire encore les pertes. Les membres du Conseil ont demandé plus de précisions sur les "autres causes" à l'origine des pertes de produits après livraison. Les médias devraient être mieux informés des activités de distribution de vivres menées par le PAM afin de ne pas ternir son image car les nouvelles sur les pertes après livraison sont largement diffusées. Il faudrait encourager les achats de produits sur place lorsque cela est possible, puisqu'ils permettent de réduire les pertes après livraison.
102. Le Secrétariat s'est engagé à donner des précisions sur les "autres causes" de pertes dans les prochains rapports. Le montant des pertes après livraison est plus élevé que celui enregistré en 2005, mais il est considéré comme restant dans la norme. Les produits alimentaires déclarés impropres à la consommation humaine ont été détruits; les aliments déclarés propres à la consommation animale ont été vendus suivant les procédures établies; on pourrait réduire les malentendus avec le public en fournissant des explications plus complètes aux médias. Les pertes considérables de mélange maïs-soja/blé-soja enregistrées en 2006 sont imputables à des problèmes de production; les pertes de produits alimentaires dont le PAM assure directement la distribution dépassent celles des produits alimentaires pris en charge par les partenaires car le Programme gère les distributions de vivres dans des situations d'urgence, où les pertes après livraison sont généralement plus élevées. Le PAM cherche à obtenir le remboursement des pertes dont des gouvernements nationaux ont été reconnus responsables.

Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (2007/EB.A/30)

103. Le Secrétariat a présenté le rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures).
104. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport, mais s'est préoccupé du faible pourcentage de femmes et de ressortissants de pays en développement. Des membres du Conseil ont estimé que le PAM se devait de relever ce pourcentage en se donnant des objectifs précis et des délais. On a exprimé l'espoir que les mesures qui seront prises seront communiquées dans le document de politique générale présenté au Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2007.
105. Le Secrétariat a pris note des préoccupations du Conseil et s'est engagé à en tenir compte dans le document sur les ressources humaines. La Directrice exécutive a donné l'assurance que cette question serait traitée en priorité.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	administration et appui aux programmes
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
Autres COD	Autres coûts opérationnels directs
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CDAА	Communauté de développement de l'Afrique australe
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse du Sahel
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
ECHO	Service humanitaire de la Commission européenne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur public
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour le développement
S&E	Suivi et évaluation
SENAC	renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence
SICIAV	Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité
Sida	syndrome d'immunodéficience acquise
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
VCT	Vivres contre travail
VPF	Vivres au profit de la formation
VPE	Vivres au profit de l'éducation
VCA	Vivres au profit de la création d'avoirs
UNRWA	Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM

